AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

EURO-CYCLES

Siège Social : Zone Industrielle Kalaa Kébira 4060 Sousse.

La Société **EURO-CYCLES** informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni en date du Vendredi 26 Février 2016, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015.

Les états financiers de la société ont fait ressortir au titre de l'exercice 2015 un résultat net de 13 031 554,114 DT et un résultat net consolidé est de 13 291 809,373 DT.

Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1,400 dinar par action, soit une augmentation de 38% par rapport à celui distribué en 2014 et de convoquer les actionnaires de la société pour :

- 1) Une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Avril 2016 à 10h dont l'ordre du jour est le suivant :
 - Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2015
 - Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2015,
 - Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés à la clôture de l'exercice 2015,
 - Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés à la clôture de l'exercice 2015,
 - Distribution des bénéfices de l'exercice 2015 à raison 1,400 par action,
 - Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2015,
 - Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les années 2016-2017et 2018 :
 - * MG INVEST.
 - * Mr. MICKELE BERAUDO.
 - * Mr MOHAMED REKIK
 - Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes pour les années 2016-2017 et 2018.
 - Distribution des jetons de présence relative à l'exercice 2015

- 2) Une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du jeudi 28 Avril 2016 à 11h30 dont l'ordre du jour est le suivant :
 - Augmentation du capital social par incorporation des réserves pour le porter de 5 400 000 Dinars à 8 100 000 Dinars et ce par l'émission de 2 700 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes.
 - Modification corrélative des statuts,
 - Questions diverses

La date de jouissance des actions nouvelles sera le 01 Janvier 2016.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.